

Switzerland-Winterthour: Engineering services

OJ S 193/2014 08/10/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: Offre : N1-46/48 ingénieur de projet Rossberg

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), Division Infrastructure routière, Filiale de Winterthour

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=838775

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU), Division Infrastructure routière, Filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: Offre : N1-46/48 ingénieur de projet Rossberg - ne pas ouvrir - dossier d'appel d'offres

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

UPlaNS N01/ 46, 48 Effretikon – Ohringen, ingénieur de projet pour les soumissions des entrepreneurs, la planification de l'exécution et la direction des travaux pour la réfection de la paroi de pieux de Rossberg.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Route nationale N01, (km 314.200-325.800)

L'apport des prestations liées à l'objet (p.ex. manifestations publiques, clarifications avec les communes, etc.) se fait sur place ou sur le chantier d'installation. Discussions avec le pouvoir adjudicateur chez le pouvoir adjudicateur (filiale de l'OFROU de Winterthour). Les prestations ou les discussions / réunions non localisées peuvent avoir lieu chez le mandataire ou d'autres lieux centraux de discussion.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'état de la paroi de pieux de Rossberg ainsi que la formation de la construction nécessitent des travaux de réfection de l'ouvrage. Les mesures ont été élaborées dans le cadre du projet de mesures (MP).

La réfection de la paroi de pieux de Rossberg mise au concours repose sur le projet de mesures approuvé au moment donné. (N.B. : les documents de la version provisoire du projet de mesures sont déterminants pour l'élaboration de la présente offre). Les prestations du présent appel d'offres comprennent notamment les éléments suivants :

- Remplacement complet des ancrages à barre (83 unités) par 87 torons contrôlables (dont 16 tirants de mesure),
- Renforcement des sections des deux longrines,
- Couverture des armatures découvertes sur au moins 10 pieux,
- En raison du renforcement de la longrine inférieure, le bassin d'infiltration existant doit être démoli et remplacé par un nouveau.

Pour la réalisation, l'ingénieur de projet élabore les documents de soumission pour l'acquisition des entrepreneurs, les plans d'exécution et assume la direction des travaux avec les tâches qui en découlent en matière de délais, de coûts et de qualité.

Les coûts de la mesure s'élèvent à env. CHF 2,2 millions (montant des travaux, hors TVA).

Les travaux dureront environ 6 mois mais doivent être réduits au minimum en termes de durée. Début de l'exécution au printemps 2015.

L'exploitation de la N01 n'est pas directement concernée par les travaux de construction.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.2.2015. Completion 31.12.2015

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1 : aptitude technique.

CQ2 : aptitude économique / financière.

CQ3 : part représentée par les sous-traitants.

CQ4 : qualification du chef de projet et du directeur en chef des travaux.

CQ5 : disponibilité du chef de projet et du chef de projet suppléant.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération :

Aptitude technique :

CQ1 : 1 objet de référence d'une complexité comparable et relevant de la même spécialité pour le soumissionnaire (entreprise). La référence peut être apportée avec deux références

partielles.

Aptitude économique / financière :

CQ2 : preuve que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > deux fois le chiffre d'affaires annuel du mandat.

Part représentée par les sous-traitants :

CQ3 : confirmation qu'au maximum 50% des prestations sont réalisées par des sous-traitants avec indication des sous-traitants et pourcentage des prestations prévues.

Qualification du chef de projet et du directeur en chef des travaux :

CQ4 : 1 objet de référence au même poste ou à un poste de suppléant présentant une complexité comparable et relevant de la même spécialité. Les références peuvent être apportées avec deux références partielles.

Les personnes suivantes sont considérées comme personnes clés : chef de projet et du directeur en chef des travaux. Un professionnel peut assumer la fonction de chef de projet ou de chef de projet suppléant en même temps que celle de directeur en chef des travaux si la disponibilité, la suppléance et la qualification peuvent être prouvées.

Disponibilité du chef de projet et du chef de projet suppléant :

CQ 5 : pour le chef de projet et le chef de projet suppléant : preuve que la disponibilité > la disponibilité requise pendant une année à partir du début de la date d'exécution. Enumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets.

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir au maître d'ouvrage à sa demande après la soumission de l'offre (en soumettant une offre, le soumissionnaire confirme respecter les obligations afférentes) :

- Extrait récent du registre du commerce,
- Extrait récent du registre des poursuites,
- Extrait récent de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- Attestation récente SUVA / AFC,
- Attestations d'assurance valables du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA1 : Analyse des tâches et proposition d'approche ; concept de gestion de la qualité / analyse des risques
2. - Analyse des tâches, proposition d'approche
3. Défis et mesures de l'entreprise mandatée, concept de gestion de la qualité / risques et mesures pour le succès du projet
4. - Organisation
5. CA2 : Prix
6. .
7. Évaluation du prix
8. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0.
9. Entre deux, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.
10. Notation des autres critères de qualité
11. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5 :
12. 0 = évaluation impossible ; aucune information
13. 1 = critère très mal rempli ; informations insuffisantes et incomplètes
14. 2 = critère mal rempli ; informations sans lien suffisant avec le projet
15. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne ; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
16. 4 = critère rempli de manière satisfaisante ; très bonne qualité
17. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante ; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
18. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération.
19. Total des points : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080427

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.11.2014

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur attribue des marchés publics en Suisse uniquement aux soumissionnaires garantissant le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées ; 2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués ; 3. L'ouverture des offres n'est pas publique ; 4.

Exclusion, préimplication : les entreprises chargées de l'élaboration du présent appel d'offres sont exclues de la procédure. La communauté d'ingénieurs Winti4 a élaboré la version provisoire du projet de mesures sous la houlette de Gruner Wepf AG, Zurich. Les documents du projet élaborés par la communauté d'ingénieurs Winti4 sont joints au présent appel d'offres. Cette manière de procéder garantit l'égalité des informations ainsi que l'égalité de traitement et la transparence. Un éventuel remaniement de la version du projet de mesures n'est effectué qu'après la décision d'octroi exécutoire de la présente acquisition.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication « Ne pas ouvrir – dossier d'offre » bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU

au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires : 8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Publication de référence nationale: Simap de la 3.10.2014, doc. 838775. Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 20.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.10.2014